

Élections provinciales 2026

La MRC de Portneuf demande des engagements clairs aux candidats

Cap-Santé, le 16 septembre 2026 – Le conseil de la MRC de Portneuf a identifié 12 priorités partagées par ses 18 municipalités et demande aux candidats de prendre des engagements clairs envers les citoyens en vue du scrutin du 5 octobre prochain.

« La région de Portneuf fait face à de nombreux défis, que ce soit sur les plans des services de proximité, des infrastructures, de l'habitation ou encore du développement économique. Aujourd'hui, nous demandons à toutes les personnes candidates de prendre l'engagement ferme de collaborer avec la MRC et les 18 municipalités qui la composent afin de faire avancer nos priorités et d'intervenir là où ça compte réellement pour la population de Portneuf », a déclaré le préfet de la MRC, M. Mario Alain.

Soins de santé, infrastructures, études et accès à la propriété

Parmi les priorités identifiées, les élus demandent aux candidats de s'engager à maintenir et améliorer l'accès aux soins de santé dans l'ouest de Portneuf. Depuis un certain temps déjà, les citoyens qui résident dans les municipalités situées à l'extrémité ouest du territoire vivent des incertitudes à cet égard. Rappelons que dans les derniers mois, l'urgence du CLSC de Saint-Marc-des-Carières a dû être fermée pendant plusieurs semaines durant la nuit, en raison d'un manque de médecins. Il est donc nécessaire de maintenir, mais surtout d'améliorer, l'accès à cet établissement.

Par ailleurs, la MRC souhaite obtenir une aide financière gouvernementale accrue, soutenue par des programmes stables et prévisibles, pour l'entretien et la mise à niveau des différentes infrastructures de la région (routes, réseaux d'aqueduc, installations de traitement des eaux et bâtiments municipaux). De nombreuses installations névralgiques, utilisées quotidiennement par la population, nécessitent des travaux que les villes et la MRC ne peuvent assurer financièrement seules.

D'autre part, le conseil des maires de la MRC demande de favoriser l'implantation d'un pôle d'études collégiales pour la région de Portneuf. En plus d'accroître l'attractivité de Portneuf pour les familles qui y résident déjà ou qui pourraient vouloir s'y établir, l'ajout d'un campus sur le territoire contribuera de façon significative au maintien des jeunes dans la région et incidemment, à l'augmentation du taux de diplomation universitaire, qui se situe à 19,4%, comparativement à 36,6% dans la Capitale-Nationale et 33,4% au Québec.

Enfin, les élus interpellent tous les partis afin qu'ils s'engagent à accroître l'offre de logements abordables et l'accès à la propriété. Ils demandent également aux candidats de collaborer à trouver des lieux dédiés à l'accueil de logements abordables, alors que les Orientations

gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) compliquent le développement de ces espaces dans les petites municipalités.

Comme bien des régions du Québec, Portneuf n'échappe pas à la hausse importante du coût de la vie et de l'habitation. Pour éviter une dévitalisation et demeurer attractive, notamment pour les jeunes familles, Portneuf devra pouvoir compter sur plus de logements abordables et sur des programmes favorisant l'accès à la propriété.

La liste complète des priorités identifiées par la MRC de Portneuf est présentée en annexe.

À propos de la MRC de Portneuf

La MRC de Portneuf est un organisme de concertation régionale composé de 18 municipalités locales et de 3 territoires non organisés regroupant plus de 57 000 citoyens sur une superficie de 4 095 km². Elle intervient dans la planification, l'aménagement et le développement de son territoire et ses différentes interventions contribuent à l'occupation dynamique et cohérente de celui-ci.

– 30 –

Source :

MRC de Portneuf

Contact média :

Anne-Marie-A. Savoie | Fernández relations publiques

annemarie@fernandezcom.ca

C. 418 934-7448

Liste des priorités

1. Services de proximité à la population

- **Maintenir et améliorer l'accès aux soins de santé dans l'ouest de Portneuf.**
- **Améliorer la couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire**, au besoin en faisant pression sur le gouvernement fédéral.
- **Favoriser l'implantation d'un pôle de centre d'études collégiales** dans le comté.

2. Infrastructures, routes et mobilité

- **Accroître l'aide gouvernementale par des programmes stables et prévisibles**, pour l'entretien et la mise à niveau des routes, des réseaux d'aqueduc, des installations de traitement des eaux et des bâtiments municipaux.
- **Sécuriser rapidement les intersections et tronçons à risque du réseau routier provincial**, notamment celui des routes 254, 138 et 365, ainsi que de la route Philomène-Thibodeau
- **Développer et financer durablement le transport collectif régional** et ses liens vers Québec.

3. Habitation, aménagement et patrimoine

- **Accroître l'offre de logements abordables et l'accès à la propriété**, alors que le prix des résidences et des terres ne cesse de grimper.
- **Adapter les règles d'aménagement aux réalités des villages enclavés en zone agricole.**
- **Faciliter le traitement des dossiers de protection du territoire agricole et de l'environnement**, tout en gardant une planification responsable.
- **Augmenter le financement pour la sauvegarde et la reconversion des bâtiments patrimoniaux**, dont les églises et les presbytères.

4. Autonomie municipale et relation avec le gouvernement

- **Accorder plus d'autonomie aux municipalités et alléger les exigences administratives disproportionnées.**
- **Assurer un financement stable, prévisible et adapté, et réduire les délais de traitement** des remboursements aux petites municipalités afin de respecter leur capacité à payer.